



Version de Septembre 2012

4^e édition de la Quinzaine de la non-violence et de la paix

21 septembre – 2 octobre 2012

Janusz Korczak, père fondateur des droits de l'enfant : 100 ans qu'il nous inspire une activité d'éducation à la non-violence et à la paix *Livret pédagogique*



Ensemble, sensibilisons les enfants à la paix



Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix

148 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris

Tel. : +33 (0)1 46 33 41 56 - Fax : +33 (0)1 40 51 70 02 - coordination@decennie.org

www.decennie.org – www.ecole-nonviolence.org

SOMMAIRE

La Quinzaine de la non-violence et de la paix 2012.....	3
Une activité pédagogique autour de Janusz Korczak.....	5
Fiche pédagogique.....	8
Pour aller plus loin.....	12
Questionnaire d'évaluation.....	14
Quelques droits des enfants, inspirés de Janusz Korczak.....	15
Présentation de la Coordination.....	17



• La Quinzaine de la non-violence et de la paix 2012

✦ Qu'est-ce que la Quinzaine de la non-violence et de la paix ?

La Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix est une association qui a pour objectif de promouvoir l'éducation et la formation pour développer une culture de non-violence et de paix.

Dans une société du spectaculaire où la violence est perpétuellement mise en avant, les valeurs et les pratiques telles que l'écoute, la coopération, la médiation, la régulation non-violente des conflits et la solidarité doivent être enseignées afin de montrer qu'une autre voie est possible. De plus, l'expérience nous montre que l'éducation à la non-violence et à la paix permet d'améliorer durablement le climat général des établissements scolaires et ainsi de réduire les phénomènes de micro-violence et de violences plus sévères.

Depuis 2009, notre Coordination anime la Quinzaine de la non-violence et de la paix qui couvre les journées internationales de la paix (21 septembre) et de la non-violence (2 octobre) en proposant chaque année une activité spécifique. La 1^{ère} édition de cette Quinzaine invitait chacun à interpeller son député sur la question de l'éducation à la non-violence et à la paix. Le bilan de cette action a été plus que positif et a permis d'obtenir le soutien de nombreux députés à notre action.

En 2010, notre Quinzaine s'est adressée aux écoles primaires en proposant aux enseignants de réaliser avec leurs élèves des grues en papier en hommage à Sadako. Cette petite fille japonaise décédée suite à une leucémie causée par les radiations atomiques lutta contre la maladie en s'inspirant d'une légende japonaise selon laquelle « qui plie mille grues verra son vœu exaucé ». Plus de 1000 grues ont ainsi été envoyées au Mémorial de la Paix à Hiroshima au Japon.

La Quinzaine 2011 s'est adressée aux écoles primaires, centres de loisirs en proposant aux enseignants et animateurs de réaliser avec les enfants des fleurs (en papier crépon, origami, dessin et peinture) pour fleurir un marronnier virtuel dans le but de maintenir les idéaux de courage, de force, de volonté, de non-violence et de paix ainsi que de rendre hommage à Anne Frank.

Ainsi, plus de 1000 fleurs ont été envoyées à la Maison d'Anne Frank, à Amsterdam, pour fleurir son marronnier virtuel.

✦ Et si l'on s'intéressait à Janusz Korczak, père fondateur des droits des enfants...

Cette année, la Coordination s'adresse aux écoles, collèges, centres de loisirs et maisons de quartier. L'activité proposée pour la Quinzaine de la non-violence et de la paix s'inspire de l'œuvre de Janusz Korczak.

Le Parlement polonais a adopté à l'unanimité une résolution déclarant 2012 « *Année Janusz Korczak* », coordonnée par le Défenseur des Droits de l'Enfant de Pologne, pour célébrer le 100^{ème} anniversaire de l'ouverture de son premier orphelinat et le 70^{ème} anniversaire de sa mort.

Janusz Korczak était en Pologne, avant la guerre, la personnalité scientifique la plus en vue et la plus respectée dans le domaine de l'enfance. « Ami des enfants », médecin-pédiatre et écrivain, il est entré dans l'histoire le jour de sa déportation au camp d'extermination de Treblinka avec les enfants du ghetto de Varsovie qu'il n'avait pas voulu abandonner.

Depuis le début du siècle, Korczak œuvrait à une refonte de l'éducation et du statut de l'enfant, sur des bases constitutionnelles entièrement nouvelles, privilégiant la sauvegarde et le respect absolu de l'enfance. Ses multiples écrits, pour enfants et pour adultes (*Comment aimer un enfant*, *Le roi Mathias 1er*), ses deux orphelinats modèles organisés en « républiques d'enfants » (*Dom Sierot* créée en 1912 et *Nasz Dom* en 1919), ses émissions de radio, son journal national des enfants (« *Maly Przegląd* »), ont fait la joie de générations entières de petits polonais.

En artiste engagé tout autant qu'en scientifique rigoureux et clinicien attentif, il incarnait une véritable pédagogie du respect, une école de la démocratie et de la participation qui font aujourd'hui universellement référence.



Dans le domaine des droits de l'enfant, il est le précurseur reconnu de la mise en pratique des droits positifs de l'enfant (droits d'expression, de participation, d'association, etc.) officiellement établis le 20 novembre 1989 par les articles 12 à 17 de la Convention des Nations Unies pour les droits de l'enfant (CIDE), un texte et un acte politique majeur dont il exigeait l'élaboration depuis la fin du XIX^e siècle.

70 ans après sa mort, l'histoire et l'œuvre littéraire, pédagogique, philosophique et sociale du « Vieux docteur », encore trop méconnues en France, interpellent plus que jamais les pratiques et le regard des adultes sur les enfants et les jeunes.

« Le fait que Korczak ait volontairement renoncé à sa vie pour ses convictions parle pour la grandeur de l'homme. Mais cela est sans importance comparé à la force de son message », disait Bruno Bettelheim.

Source : Association Française Janusz Korczak (AFJK)

✕ **Quel est l'objectif de cette action ?**

L'objectif de cette action est de réfléchir avec les enfants sur le sens de la non-violence et de la paix. La paix ne se résume pas à l'absence de guerre. Elle est un combat pour la justice sociale, l'égalité, la liberté, la fraternité universelle, le rejet des discriminations ainsi qu'un combat pour la préservation des droits humains et plus particulièrement ici, les droits des enfants.

✕ **Quel est l'intérêt didactique et pédagogique de l'activité proposée ?**

La réalisation par les enfants de cahiers de doléances et de propositions est une activité symbolique qui fait valoir les droits des enfants (tels que le respect ou l'écoute...) et qui vise l'apprentissage de la régulation non-violente de ses propres conflits. C'est seulement à ces conditions que la promotion de la paix devient crédible.

Cette activité présente de nombreux intérêts didactiques : elle permet d'exercer l'expression orale (français) en invitant les enfants à s'exprimer avant le travail d'écriture, pendant l'élaboration du cahier, à porter la parole d'un groupe à d'autres, directement et via les médias ; elle donne l'occasion aux enfants de réaliser un cahier de leurs propres mains ; de dessiner et de peindre (géométrie, arts plastiques) ; de connaître un personnage historique (Janusz Korczak, fondateur des droits de l'enfant) ; d'illustrer ainsi un engagement citoyen pour la paix (éducation civique), tout en exposant un épisode de l'histoire de l'humanité (histoire) et en situant quelques pays (Pologne, Allemagne, Palestine, Israël) et donc de faire un peu de géographie. Cette activité fait aussi une bonne part à l'expression écrite au moment de rédiger « en bon français » des doléances et propositions.

Cette activité ludique, coopérative et motivante est donc un support très pédagogique que de nombreux enseignants pourront utiliser pour sensibiliser leurs élèves à la non-violence et à la paix.



Une activité pédagogique autour de l'histoire de Janusz Korczak

Présentation de Janusz Korczak, son histoire et son œuvre.

✖ Sa jeunesse : 1878 – 1890

En 1878, Henryk Goldszmit naît à Varsovie, la capitale de la Pologne, le 22 juillet, de Joseph Goldszmit et de Cecylia Gebicka, dans une famille juive, aisée, laïque et assimilée de longue date. Son père est un grand avocat.

Surprotégé, il n'a pas le droit de descendre jouer dans la cour avec les enfants pauvres. Son canari en cage, sa grand-mère (sa seule confidente jusqu'à l'âge de 14 ans) et la cuisinière, une conteuse extraordinaire, marqueront sa petite enfance et sa vie entière.

Sa scolarité : une gouvernante française jusqu'à 7 ans, l'école primaire russe « *stricte, assommante et sévère* » où les enfants sont encore fouettés, le lycée russe. Il en retiendra surtout l'absence totale de respect des adultes à l'égard des enfants et un profond ennui. Cette scolarité va profondément le marquer et il s'évertuera toute sa vie à prendre en considération les enfants.

En 1890, Son père est interné à l'asile d'aliénés de Tworki. À 12 ans, Henryk doit subvenir aux besoins de sa famille ruinée. Il devient précepteur et il découvre ainsi la pédagogie.

✖ Ses premières œuvres : 1890 - 1920

A partir de ce moment, il se réfugie dans l'imaginaire, écrit des poèmes, tient son journal. Le roman qu'il en tirera plus tard : *Confession d'un papillon* (1913), décrit sa vie d'adolescent confronté six ans durant à la folie de son père.

Le 25 août 1896, son père meurt. Henryk écrit un roman nommé : *Suicide* et un article *Le nœud gordien*, dont la publication marque le début de sa carrière de journaliste engagé.

En 1898, il choisit son pseudonyme, Janusz Korczak, d'après le nom d'un personnage d'un roman polonais de l'époque. Il commence des études de médecine.

En 1901, il décrit la misère des enfants les plus pauvres et il leur consacre **son premier livre**, *Les enfants de la rue*. Il publiera au total 480 articles, essais et feuillets entre 1908 et 1905.

En 1905, il publie *Les enfants de salon*, dont le succès fait de lui un jeune écrivain célèbre.

À peine diplômé, il est **mobilisé** comme médecin militaire dans l'armée russe pour la guerre russo-japonaise.

À son retour du front, en 1906, il travaille dans un **hôpital pour enfants** pauvres de Varsovie (rue Sliska) et il ouvre un cabinet privé. Passionné et dévoué, il devient un médecin très recherché.

En 1907, il participe à une première colonie de vacances pour s'initier au rôle d'éducateur. Il part ensuite en voyage d'études à **Berlin**, puis sur les traces de Pestalozzi en Suisse. Parmi ses articles et essais (dont l'un porte un titre français : *Savoir vivre*), *L'école de la vie* fait événement et est publié dans deux revues. Il s'agirait de sa première réelle contribution pédagogique.

En 1908, Korczak rencontre Stefania Wilczynska. Elle partage avec lui son rêve de construire un lieu idéal pour les enfants pauvres. Il écrit *Colonies de vacances* (tomes I et II, en 1909 et 1910).

Puis en 1909, il est **jeté en prison** par la répression tsariste contre l'intelligentsia polonaise. Il y reste deux mois.



En 1910, des fonds ont été réunis et son établissement est mis en chantier. Il repart en voyage d'études six mois à **Paris**, jusqu'en janvier 1911, puis un mois à **Londres**, en juin.

1912 marque une date très importante dans sa vie, il inaugure **Dom Sierot** (La Maison des Orphelins), au 92 rue Krochmalna à Varsovie. C'est l'un des plus beaux orphelinats d'Europe, avec un projet pédagogique d'avant-garde. L'établissement est mixte. Il accueille les orphelins juifs (à l'époque, il était inconcevable d'élever ensemble les enfants Juifs et Polonais, d'éducation catholique). Janusz Korczak abandonne son poste à l'hôpital pour enfants pour en prendre la direction avec Stefania Wilczynska. Il publie notamment *La Gloire* et *Une semaine de malheur de l'écolier Stasio*.

En 1914, il est de nouveau **mobilisé**, d'abord dans un hôpital de campagne de l'armée russe puis à Kiev où il fait la connaissance de Maria Falska qui dirige alors un refuge pour enfants errants. De ces quatre années sur le front, il ramènera un ouvrage-clé, son célèbre traité de pédagogie : *Comment aimer un enfant*, publié en deux fois, en 1919 et *Moments pédagogiques*, en 1920.

Novembre 1918, la Pologne obtient son indépendance après 120 ans d'occupation, un régime républicain est adopté. A cette occasion, Korczak écrit *Les trois partitions*.

En 1919, inauguration d'un deuxième orphelinat **Nasz Dom** (Notre Maison), à Pruszkow (à 25 km de Varsovie) créée par Maria Falska pour les orphelins de guerre polonais (c'est-à-dire de culture catholique), sous la direction pédagogique de Janusz Korczak.

Janusz Korczak est de nouveau **mobilisé**, cette fois comme officier de la toute nouvelle armée polonaise opposée à l'armée russe. Il est nommé dans un hôpital pour maladies infectieuses et il y contracte le typhus. Il échappe de peu à la mort mais contamine sa mère venue à son chevet. Elle en meurt, le 12 février 1920. Fou de chagrin, il pense au suicide. Le 16 août, Varsovie assiégée et la Pologne sont sauvées in extremis par la victoire du Maréchal Józef Pilsudski (avec l'aide de l'armée française). Il écrit *Seul à seul avec Dieu, ou Prières de ceux qui ne prient jamais*.

• **Les belles années : 1921 - 1936**

1921 : époque heureuse ! Les deux établissements marchent bien. Leurs visiteurs, nombreux, qui viennent aussi de l'étranger, décrivent en premier lieu la joie des enfants. Korczak y a mis ses idées en pratique. L'autogestion pédagogique régit entièrement leur fonctionnement interne et les deux maisons ont leur Parlement, leur tribunal d'arbitrage et leurs journaux d'enfants. Ce sont *Les républiques des enfants* de Korczak (cf. le film *L'adieu aux enfants*). Il vit à Dom Sierot, qui accueille 107 enfants de 7 à 14 ans (51 garçons, 56 filles). Il écrit *La gazette scolaire*.

En 1922, il publie *Le roi Mathias Ier*, suivi en 1923 du *Roi Mathias sur une île déserte*, dans lesquels il évoque l'idée d'un parlement des enfants créé par un roi-enfant.

En 1925, Korczak enseigne à l'Institut de pédagogie et à l'Université. Il est médecin-expert auprès du Tribunal pour **les jeunes délinquants**. Il s'y rend une fois par semaine (le lundi) pour examiner leur cas et se fait le plus souvent leur avocat auprès de leurs juges. Ses plaidoiries font souvent événement et secouent l'opinion. Après *La faillite du petit Jacques*, il publie *Quand je redeviendrai petit*, avec deux préfaces différentes : une pour les enfants et une autre pour les adultes.

En 1926, création de *Maly Przegląd* (*la Petite revue*), un journal national d'enfants et d'adolescents qui ne compte qu'un seul adulte au comité de rédaction (Janusz Korczak lui-même, remplacé plus tard par Igor Newerly). Tirée à 150 000 exemplaires jusqu'à l'invasion nazie en 1939, *Maly Przegląd* a plus de 2 000 petits correspondants de presse dans tout le pays. Tous perçoivent une modeste rémunération.

En 1928, Nasz Dom est luxueusement installé à Bielany (Varsovie) grâce à une fondation privée. Il publie son célèbre manifeste *Le droit de l'enfant au respect*, bientôt suivi de *Les règles de la vie*, deux textes fondateurs des droits de l'enfant : l'un pour les adultes, l'autre pour les enfants.

En octobre 1931, il crée une pièce de théâtre, *Le Sénat des fous*, nouvelle tentative pour secouer les consciences.

En 1934, il effectue son premier voyage en **Palestine** à l'invitation d'un ancien pupille, il partage pendant trois semaines de juillet la vie du Kibboutz Ein Harod. À son retour, il crée à la radio une série



d'émissions pour enfants, consacrées à leur vécu et expériences : les **causeries du Vieux docteur**. La chaude voix de Korczak captivera le pays tout entier, en famille, pendant deux ans, le jeudi, à l'heure de la plus grande écoute. Il publie *Jojo le sorcier*.

A partir de 1936 : les années noires

Le 27 février 1936, ses émissions lui sont retirées pour cause avouée d'**antisémitisme**. Il en est bientôt de même au tribunal. D'autre part, un conflit l'opposant à Maria Falska l'amène à démissionner de Nasz Dom. Il fait un second voyage en Palestine, pendant l'été et donne une conférence très suivie à son retour. Il est alors la cible de la presse de droite, qui y trouve des arguments supplémentaires pour démontrer que le Vieux docteur et le grand Korczak, le prétendu polonais, sont Henryk Goldszmit le Juif, à qui on continue cependant de confier l'éducation des enfants polonais. Sérieusement déprimé, il envisage d'**émigrer en Palestine**.

Autant le monde polonais de droite fait des efforts pour le rejeter, autant le monde juif cherche alors à l'attirer. Prenant du recul, il entreprend une tournée de conférences dans les cercles juifs des villages du sud de la Pologne et à Varsovie. Il explique que c'est un peu pour lui comme d'aller visiter les kibboutz et qu'il pourrait peut-être soutenir le moral des pauvres et des honnêtes gens (courrier à Ein Harod du 30 mars 1937).

En guise de consolation, après la *Polonia restituta* reçue en 1933 du gouvernement pour services rendus, l'Académie polonaise de littérature lui attribue sa plus haute distinction pour son œuvre littéraire (*le Laurier d'or*). Invité à revenir à la radio, il y donne en 1938 trois nouvelles séries de causeries très suivies. Il écrit *Moïse, Benjamin de la Bible*, un livre sur Pasteur : *Un garçon têtu* (1938), *Les 3 exodes du petit Henri* (1939) et *Pédagogie avec humour*. Il se refuse maintenant à abandonner son pays et les enfants en si grand danger.

En septembre 1939, dans Varsovie assiégée, il revêt son uniforme **d'officier polonais** qu'il ne quittera plus malgré les risques encourus, de même qu'il ne portera jamais **l'étoile discriminatoire**. Il est rappelé à la radio pour soutenir le moral de la population (début du film *Korczak* de Andrzej Wajda, 1989).

Le 29 novembre 1940, Dom Sierot est déménagée dans le **Ghetto de Varsovie**. Janusz Korczak affronte la Gestapo, est jeté en prison, en est libéré par les trafiquants au bout d'un mois. Son ultime combat consiste à mendier pour nourrir les enfants et à se battre pied à pied, pendant presque deux ans, pour préserver la dignité des enfants. Il tient son *Journal du ghetto*, un témoignage unique sauvegardé de justesse. Cinquante ans plus tard, un livre entier de ses notes sera retrouvé par un anonyme.

En juillet 1942, sentant venir les derniers moments, Korczak fait jouer aux enfants *Amal, ou la lettre du roi*, pièce de théâtre de Rabindranath Tagore une grave et belle réflexion sur la mort d'un enfant (Passeur emmène-moi sur l'autre rive du fleuve). Les Nazis commencent la « liquidation » du Ghetto le 22 juillet : malade et épuisé, Korczak note que c'est le jour de son anniversaire.

En août 1942, on assiste à la **déportation** massive des orphelinats. Parmi les innombrables cortèges formés à travers le ghetto, des témoins ont vu Janusz Korczak, Stefania Wilcznska, les éducateurs et leurs deux cents enfants être emmenés dans les trains du camp d'extermination de Treblinka, où tous, aussitôt arrivés, furent assassinés.

Sources : Wikipedia, Association Française de Janusz Korczak



Fiche pédagogique

Réalise un cahier de tes doléances « Je ne me sens pas respecté quand... » et fais des propositions sur « Comment me faire mieux respecter ».

Ce cahier pourra te permettre de connaître les sentiments des autres et l'influencera, de façon à ce que, dans la mesure de tes possibilités, tu puisses lutter pour le respect entre tous les individus et pour la paix.

Objectifs de cette activité :

- sensibiliser aux droits des enfants,
- respecter et écouter la parole de l'enfant,
- sensibiliser aux questions de conflits internationaux et aux discriminations,
- éduquer aux valeurs de la paix et de la non-violence,
- développer des habiletés manuelles.

Mots-clés : créativité – paix – droits des enfants - conflits internationaux – ouverture au monde – arts plastiques.

Niveau scolaire : de la maternelle au collège
cahiers réalisés différemment en fonction du niveau :

- maternelle : pas d'écrits mais réalisation de dessins, de peintures, de collage,...
- primaire et collège : de vrais cahiers (créés et reliés ou achetés) avec des écrits individuels et collectifs, et possibilité d'illustrations sous diverses formes.

Matériel : du carton ondulé pour la couverture, ou du papier cartoline ; du papier A4 de couleur pour les pages, compter une vingtaine de feuilles en tout ; de la colle ; du raphia ; une perforatrice décorative ; des ciseaux à bouts ronds ou des ciseaux à cranter.

I – Sensibilisation à partir de l'histoire et de l'œuvre de Janusz Korczak et introduction de l'activité

Afin d'introduire l'histoire de Janusz Korczak et l'activité pédagogique de création de cahiers de doléances et de propositions, plusieurs entrées sont possibles. Ainsi, vous pouvez utiliser :

- Les textes figurant en page 4 qui racontent l'histoire de Janusz Korczak, sa vie, ses œuvres, son action auprès des enfants et l'histoire des juifs durant la Seconde Guerre mondiale.
- **Des livres et contes de Korczak :**
 - *Colonies de vacances*
 - *La gloire*
 - *Comment aimer un enfant*
 - *Les moments pédagogiques*
 - *Quand je redeviendrai petit*
 - *Le droit de l'enfant au respect*
 - *Les règles de la vie*
 - *Le Sénat des lois*
 - *Kaytek le magicien*
 - *Journal du ghetto*



- **Des livres en vue d'une sensibilisation aux droits de l'enfant :**
 - *Le grand livre des droits de l'enfant*, de Alain Serres, Ed. Rue du Monde
 - *Nous naissons tous libres...*, Ed. Circonflexe/ Amnesty
 - *Tous libres et égaux*, de Aurine Crémieu, Ed. Autrement/ Amnesty
 - *Les enfants du monde racontent*, Amnesty International et la défense des droits humains, Ed. La Martinière Jeunesse
 - *Tu as le droit*, de Borbala Pocz et Dora Csanyi, Ed. Callicéphale (droits handicapés en parallèle)
 - *J'ai le droit*, de Alain Chiche, Ed. Le Sorbier (super pour les Cycle 2)
 - *Madassa*, de Michel Séonnet, Ed. Sarbacane (les effets de la guerre sur un enfant) dès 7 ans
 - *Les enfants dans la guerre*, de Gérard Dhôtel, Essentiels Milan (panorama sur le sujet dès 10 ans)
 - *Les réfugiés du bâtiment A*, de Gérard Dhôtel, Ed. Syros (histoire vraie) (à partir de 9 ans)
 - *Moi, 10 ans, sans papiers*, de Marc Cantin, en livre de poche
 - *Quand je serai grand, je serai prix Nobel de la Paix*, d'Isabel Pin, Ed. Syros
 - *On vous écrit de la terre*, 100 enfants du monde avec l'Unicef, Ed. rue du monde
 - *Mon papa roulait les R*, de Françoise Legendre, Ed. Sarbacane/Amnesty
 - *Il faudra*, de Thierry Lenain et Olivier Tallec, Ed. Sarbacane

- **Des films, dessins animés et documentaire :**
 - *L'adieu aux enfants* (1980)
 - *Janusz Korczak, le roi des enfants* (1999)
 - *Korczak* (1990)
 - *Où est le Dr Korczak ?* (1990)
 - *Le petit roi Macius* (2007)

- **Des sites internet :**

Sur Korczak :

- <http://korczak.fr/>
- <http://en.2012korczak.pl> (site de l'Année internationale Janusz Korczak, en anglais et en polonais)

Sur les Droits des Enfants :

- http://www.coe.int/t/commissioner/Links/childrensrights_fr.asp (site sur les Droits de l'Enfant du Commissaire au Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe)
- www.defenseuredesenfants.fr (site de la défenseure française Marie Derain avec des infos, des outils pédagogiques à télécharger, un album découverte des droits à lire et un jeu de l'oie à faire directement sur internet)
- <http://www.unicef.org/>
- <http://www.savethechildren.net/>
- <http://www.defenceforchildren.org/>

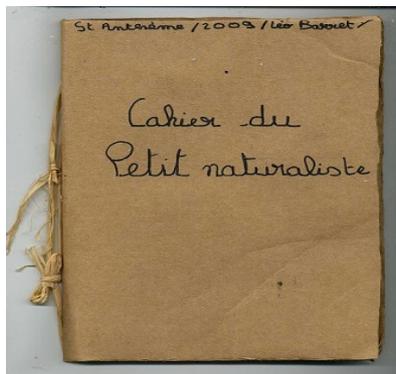
Des idées pour réaliser les Cahiers :

- <http://maternage.free.fr/> (site pour réaliser le cahier)
- www.copainsdumonde.org (site du secours populaire : un dossier pour des idées avec les 8-->15 ans)
- www.tapori.org (site d' ATD quart monde avec accès à leur journal pour les enfants)
- www.droitsenfant.com (un incontournable pour bien s'informer)
- www.amnesty.asso.fr (outils et dossiers intéressants à télécharger: pour cela, cliquer sur agir puis sur promotion des droits puis sur 20ème anniversaire des droits de l'enfant : là vous trouvez l'affiche A3 et le livret 30 pages à télécharger en pdf)

Pour plus de ressources, notamment concernant l'éducation à la non-violence et à la paix, n'hésitez pas à consulter www.ecole-nonviolence.org.



II – Réalisation d'un cahier de doléances et de propositions



Exemples de cahiers faits main

Matériel nécessaire pour fabriquer son cahier :

- Du carton ondulé pour la couverture, ou du papier cartoline
- Du papier A4 de couleur pour les pages, compter une vingtaine de feuilles en tout
- De la colle
- Du raphia
- Une perforatrice décorative
- Des ciseaux à bouts ronds ou des ciseaux à cranter

Les étapes pour fabriquer son propre cahier :

1. Pliez en deux la feuille cartonnée pour faire la couverture
2. Pour les pages intérieures, pliez en deux les feuilles de couleur
3. Placez les feuilles pliées dans la feuille cartonnée et à l'aide d'une pointe, faites 2 petits trous sur la pliure qui serviront à faire la reliure
4. Passez le raphia dans les trous pour relier ensemble les feuilles et la couverture. S'il reste des bouts de raphia, vous pourrez les coller élégamment sur la couverture, ou bien conserver l'excédent.
5. Il ne reste plus qu'à décorer la couverture en collant des formes découpées dans des feuilles de couleur. Les enfants pourront personnaliser la couverture et les feuilles de leur cahier selon leurs souhaits.

Place maintenant aux doléances et aux propositions des enfants pour la Quinzaine de la non-violence et de la paix 2012.

III – Travail sur les doléances et les propositions

En vue de réaliser les cahiers de doléances et de propositions et dans le but d'alimenter ces cahiers, il serait judicieux d'agir par étapes.

1ère étape : Préalable

Débat à partir des propositions de chacun

Chaque enfant est invité à un temps très court d'écriture individuelle à partir de trois phrases à compléter :

- « Je ne me sens pas respecté quand... »
- « Je trouve juste que.... »
- « Je trouve injuste que...»

En pensant pour chacune à une situation quotidienne à l'école dans lesquelles il a été profondément touché par un sentiment de tristesse, de colère, de manque de respect...



Les enfants sont ensuite invités à partager et discuter leurs 3 phrases par groupes de 4. Ils notent sur une feuille les situations puis, par groupes de 8, ils recueillent cette fois sur une grande feuille toutes les situations, en 3 colonnes :

- « Je ne me sens pas respecté quand... »
- « Ce qui est juste »
- « Ce qui est injuste »

Un grand débat sur le thème du respect et de l'irrespect au sein de l'école peut alors avoir lieu.

Il est possible de procéder de même pour les amener à réfléchir à l'échelle de leur quartier, de leur ville, du pays, du monde :

- « Je ne sens pas les enfants respectés quand... »
- « Je trouve juste que... »
- « Je trouve injuste que...»

Après cette approche, il sera beaucoup plus facile pour les enfants, de réaliser le travail sur les doléances et les propositions.

D'ailleurs, de ces débats émaneront déjà des premières doléances, des propositions.

Suite à cela, les enfants pourront individuellement penser à ce qu'ils ressentent sur les notions de respect et se lancer plus facilement dans le projet.

2ème étape : Écriture

Les cahiers peuvent être à la fois :

- individuels car il est important pour chacun de pouvoir parler de lui-même, de noter pour lui,
- collectifs car, ensemble, on peut ensuite trouver des solutions pour améliorer le vivre ensemble.

Réaliser une page de doléances à partir de ce qui aura été dit dans le travail précédent ou à partir de la phrase et de la question ci-dessous :

- « Je ne me sens pas respecté quand... »
- « Que trouves-tu juste ou injuste ? »

Les enfants doivent continuer cette phrase en pensant à des situations quotidiennes à l'école dans lesquelles ils ont éprouvé un sentiment de tristesse, de colère, de manque de respect...

Puis, après ce travail sur les doléances de chacun, **réaliser une autre page de propositions** pour améliorer la situation pour construire un monde meilleur...

« Comment me faire mieux respecter »

« Comment améliorer la justice pour les enfants »

« Pour me sentir respecté, j'ai besoin... »

Par la suite, les enfants relieront ces feuilles dans le cahier fait main.

Ils ont la possibilité d'illustrer le cahier en réalisant des dessins, des peintures mais aussi en collant des photographies de Korczak, d'enfants du monde, de symboles de paix, de personnages ayant œuvré ou œuvrant à la paix (Gandhi, Martin Luther King par exemple), en écrivant des phrases ou des mots sur la paix, etc.

Bref, vous avez le choix et la possibilité de réaliser un cahier avec les enfants de façon très ludique en mêlant de nombreuses matières comme la géographie, vous pourrez par exemple montrer à vos enfants où se trouve la Pologne en consacrant une page à une carte...Vous pourrez également leur faire part de l'histoire de Korczak en leur présentant son œuvre, sa vie, ses actions auprès des enfants (voir page 5) mais aussi de l'histoire des juifs, de la seconde guerre mondiale...

Autre exemple, des ateliers informatique peuvent être l'occasion d'écrire ces quelques lignes afin d'exercer les jeunes enfants au traitement de texte.



IV - Prolongements possibles

1 – Après la fabrication des cahiers et l'écriture de doléances et de propositions, d'autres débats peuvent être proposés aux enfants, notamment sur le thème des droits de l'enfant et des discriminations.

A partir des droits des enfants inspirés de Janusz Korczak (page 14), vous avez la possibilité d'échanger sur ces quelques droits des enfants en leur posant des questions :

- Sont-ils respectés ?
- Sont-ils toujours d'actualité ou dépassés ?
- Pensez-vous qu'il manque certains droits ? Lesquels par exemple ?
- Pensez-vous être respectés et écoutés par les adultes ?
- Pensez-vous que la parole de l'enfant vaut la même chose que celle de l'adulte ?
- Pensez-vous être entendus par les adultes quand vous parlez ?
- ...

Les réflexions et les propositions ressorties lors de ces débats peuvent venir compléter les cahiers.

2 - Pour ceux qui fonctionnent en classe coopérative (ou ceux qui voudraient se lancer dans l'aventure en cette occasion), vous pouvez aller plus loin en permettant à vos enfants, tout comme Janusz Korczak à son époque, d'utiliser divers moyens médiatiques pour devenir acteurs-citoyens de projets décidés ensemble :

- Mettre en place des conseils de coopérative pour améliorer la vie de la classe, et si vos collègues sont partants des conseils d'enfants pour améliorer la vie de l'école
- Lancer l'écriture d'un journal de classe ou d'école avec des reportages (sur des expériences vécues ici ou là en lien avec le sujet), des enquêtes (sur les droits non respectés, les besoins des enfants, des parents, des enseignants, les espoirs...), les fruits de recherches sur les Droits de l'Enfant (textes mais aussi réalités à travers l'UNICEF, des ONG comme Amnesty International, les enfants Taporis d'ATD Quart Monde, le Réseau Éducation Sans Frontière, les enfants du Secours Populaire, les Francas, les Éclaireurs de France, etc.), des jeux, le tout permettant aux enfants de brasser toutes les matières (histoire, géographie, éducation civique, français, maths, etc.) en lien direct avec la vie, l'actualité. Ce journal peut être tiré sur papier ou diffusé par internet sur le site de l'école (ou les deux).
- Participer à des émissions avec une radio locale qui leur donneraient la parole soit régulièrement une fois par semaine, soit ponctuellement une ou plusieurs fois :
 - pour simplement faire un compte-rendu de leurs débats,
 - raconter « le roi Mathias 1er » et devenir ici maintenant en France un président de la République enfant...,
 - parler de ce qui manque, de ce qui ne va pas et faire des propositions concrètes d'améliorations du vivre ensemble dans leur ville (matérielles mais aussi règles de vie, etc.)
 - etc...
- Réaliser une ou plusieurs vidéo-reportages qui seraient diffusés sur une télévision locale selon les idées détaillées ci-dessus ou qui pourraient être diffusés pendant le Forum annuel « La non-violence à l'école » de la Coordination de novembre 2012.
- Monter une pièce de théâtre « Au conseil municipal des enfants de la ville de » où seraient débattues tout ce qui ne va pas avant que des propositions concrètes soient établies ensemble, un apprentissage concret de la vie citoyenne. Ce conseil peut aussi devenir réalité si un conseiller municipal accepte de se lancer dans l'aventure et le met en place avec un groupe délégué (élus) de vos élèves (sous réserve de l'acceptation du conseil municipal).



* À qui envoyer les Cahiers ?

Après avoir réalisé cette activité, vous pouvez envoyer vos Cahiers et questionnaires d'évaluation :

soit à la

Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix
148, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris

soit à l'

Ombudsman for Children
Ul. Przemyslowa 30/32
00-450 Warszawa
POLOGNE

* Certificat de participation

Un certificat de participation à l'année Janusz Korczak sera envoyé à chaque groupe ayant fait parvenir des Cahiers.

* Identification des Cahiers

Nous vous remercions de bien vouloir penser à indiquer au dos des Cahiers les informations suivantes :

- le nom et l'adresse de l'établissement / structure
- le niveau / la classe
- le nom et les coordonnées de la personne contact
- une adresse

* Photos

Merci de penser à prendre des photos de vos réalisations, et de nous les faire parvenir à notre adresse postale, ou à l'adresse électronique : coordination@decennie.org. Elles nous permettront de réaliser un compte-rendu illustré de cette 4ème Quinzaine de la non-violence et de la paix sur le site Internet de la Coordination (www.decennie.org)



• QUESTIONNAIRE D'EVALUATION

Afin de mesurer l'impact de cette initiative, la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix vous propose de remplir le questionnaire ci-dessous et de le retourner par e-mail à coordination@decennie.org ou par courrier à l'adresse suivante : Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix, 148 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris.

Nom et adresse de l'établissement :

Nom de l'enseignant, de l'animateur ou de l'éducateur :

Quelle(s) classe(s) a/ont bénéficié de cet atelier :

Nombre total d'enfants ayant participé à l'atelier de réalisation de cahiers de doléances et de propositions :

Avez-vous envoyé les productions à la Coordination ? Oui Non

Si oui, combien de productions ont été envoyées ?

Si non, pourquoi ?

Qu'avez-vous pensé de cette initiative ?

Seriez-vous prêts à renouveler l'expérience l'année prochaine ? Oui Non

Remarques et/ou suggestions :

La Coordination vous remercie pour votre énergie et vos réalisations que nous serons très fiers de valoriser et montrer à quel point les enfants français sont reconnaissants de l'œuvre de Janusz Korczak et de l'héritage qu'il nous a laissé.



Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix

148 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris

Tel. : +33 (0)1 46 33 41 56 - Fax : +33 (0)1 40 51 70 02 - coordination@decennie.org
www.decennie.org – www.ecole-nonviolence.org

• Quelques droits de l'enfant inspirés de Janusz Korczak

Le droit à des conditions de vie correctes (Convention Internationale Droits de l'Enfant, art. 24, 26, 27)
« Que disparaissent la faim, le froid, l'humidité, les odeurs nauséabondes... », Janusz Korczak.

Le droit à l'amour pour tous les enfants (CIDE, art. 18 et 23)
« Quand, sinon maintenant, recevra-t-il la fleur d'un sourire ? ».

Le droit à l'équité (CIDE, art. 27)
« Faisons le bilan : quelle est la part du PIB qui devrait revenir à l'enfant ? ».

Le droit d'être pris au sérieux (CIDE, art. 12 et 15)
« L'enfant n'est pas un sot : chez eux, les imbéciles ne sont pas plus nombreux que chez nous ».

Le droit de l'enfant à être ce qu'il est (CIDE, art. 7)
« Nous renonçons au désir illusoire d'avoir des enfants parfaits ».

Le droit à la Justice (CIDE, art. 19, 20, 32 à 37, 40)
« L'enfant a le droit d'avoir un Tribunal des enfants où il peut juger ou être jugé par ses pairs ».

Le droit de donner son opinion (CIDE, art. 12, 13, 14)
« Le plus indiscutable des droits de l'enfant est celui qui lui permet d'exprimer librement ses idées et de prendre une part active au débat qui concerne l'appréciation de sa conduite et de sa punition ».

Le droit de jouer (CIDE, art. 31)
« Il sait que c'est son droit, alors que tous les autres plaisirs ne sont que des concessions, des faveurs passagères ».

Le droit de réclamer et d'exiger (Janusz Korczak)
« L'enfant a le droit de vouloir, de réclamer et d'exiger ».

Le droit à avoir un budget (J.K.)
« Même le plus pauvre des adultes a toujours quelques sous sur lui ».

Le droit de se tromper (J.K.)
« Les enfants ont le droit de faire des erreurs et des caprices, d'être ignorant, d'échouer et de s'engager sur de fausses pistes ».

Le droit de mentir (J.K.)
« Il faut même que nous acceptions leur manque de sincérité et leurs mensonges ».

Le droit des enfants délinquants à être aimés (J.K.)
« Créer-leur les conditions pour qu'ils puissent devenir meilleurs ».

Le droit à avoir des secrets (J.K.)
« Tu ne veux pas que les enfants te mentent ? Laisse-leur la possibilité de garder leurs secrets, ou celle de dire franchement : Je sais mais je ne veux pas vous le dire ».

Le respect de la différence (J.K.)
Le respect du handicap et aussi le droit à une mort digne.

Le droit à être bien entouré (J.K.)
« Lui donnons-nous au moins le bon exemple ? »

Le droit au respect (J.K.)
« Du respect pour son ignorance. Du respect pour sa laborieuse quête de savoir. Du respect pour ses échecs et ses larmes ».

Le droit à ses droits (J.K.)
« Nous lui faisons porter le fardeau de ses devoirs d'homme de demain sans lui accorder ses droits de l'homme d'aujourd'hui ».



• **Quelques droits de l'enfant**
tirés de la CIDE (Convention Internationale des droits de l'Enfant)

Article 12 :

Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

Article 19 :

Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toutes formes de violence, d'atteintes ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié. Ces mesures de protection comprendront, selon qu'il conviendra, des procédures efficaces pour l'établissement de programmes sociaux visant à fournir l'appui nécessaire à l'enfant et à ceux à qui il est confié, ainsi que pour d'autres formes de prévention, et aux fins d'identification, de rapport, de renvoi, d'enquête, de traitement et de suivi pour les cas de mauvais traitements de l'enfant décrit ci-dessus, et comprendre également, selon qu'il conviendra, des procédures d'intervention judiciaire.



**Membres de la
Coordination pour
l'éducation
à la non-violence et à la
paix**

- ACAT
- ACCES - Clairière de Paix
- ACNV
- AIRE
- Alliance Nationale des UCJG
- ANV
- APEPA
- Arche de Lanza del Vasto
- ARP
- AP3
- Association centre Nascita du Nord
- Association Enfance - Télé : Danger
- Association La Salle
- Association Le Petit Prince
- Association Montessori de France
- Association Montetibou
- Atelier de paix du Clunisois
- BICE
- CCFD
- CRNV
- Centre Quaker International
- Collectif Alpes de Haute-Provence
- Collège Lycée Cévenol International
- Conflits sans violence
- Coordination Martigues Décennie
- Coordination orléanaise
- Coordination parisienne
- CPCV Ile-de-France
- Cultivons la paix
- Démocratie et spiritualité
- DIH Mouvement de Protestation Civique
- Ecole de la Paix
- Ecole soufie Internationale
- EEdF - Eclairéuses et Eclairéurs de France
- EEUdF - Eclairéuses et Eclairéurs Unionistes de France
- Emmatis France
- EPP Midi-Pyrénées
- Esperanto - SAT-Amikaro
- Etincelle
- FAB
- Famille franciscaine
- FUAJ
- Génération Médiateurs
- Gers Médiation
- Graine de Citoyen
- IFMAN
- Initiatives et changement
- IPLS
- IRNC
- ISM
- Jeunesse et Non-Violence
- Justice et Paix France
- Korhom
- L'Arche en France
- La Corbinière des Landes
- Le Soc - Maison Jean Goss
- Le Valdocco
- Les Amis des Serruriers magiques
- Les Amis de Neve Shalom Wahat As Salam
- Les Maisons de Paix
- Ligue de l'Enseignement
- Maison des Droits de l'Enfant
- MAN
- MDPL - Saint Etienne
- Mémoire de l'Avenir
- MIR
- Montessori pour tous
- Non-Violence XXI
- NVA
- Paix Sans Frontière
- Partage
- Pax Christi - France
- Psychologie de la Motivation
- Réseau Espérance
- REVEIL
- RYE France
- Secours catholique - Réseau Caritas
- UNIPAZ

• Présentation de la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix

Les années 2001-2010 ont été proclamées par l'Assemblée générale des Nations unies « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde ». La Coordination française pour la Décennie a été créée pour promouvoir cette Décennie en France. Après avoir adopté le nom de « Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix » en avril 2011, elle continue aujourd'hui son action et regroupe des associations qui souhaitent coordonner et faire connaître leurs actions pour contribuer à promouvoir l'éducation et la formation pour développer une culture de non-violence et de paix.

Elle réunit 80 associations membres, compte 11 coordinations locales et bénéficie du soutien de 120 personnalités membres de son Comité de parrainage. Elle est membre de la Coordination internationale pour une culture de non-violence et de paix participe au programme européen Grundtvig pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Elle développe son action dans plusieurs directions : la Campagne pour l'éducation à la non-violence et à la paix, l'organisation du Forum annuel « La non-violence à l'école », l'animation de la Quinzaine de la non-violence et de la paix et le développement de son Réseau École et Non-violence.

La Coordination met à disposition des enseignants et des éducateurs de nombreux outils pédagogiques réalisés avec l'aide de spécialistes :

- **100 questions-réponses pour éduquer à la non-violence (2011) :**

Cet ouvrage, paru chez Chronique Sociale, s'adresse aux personnes qui s'intéressent à l'éducation à la non-violence et à la paix, qui est aussi un instrument de prévention des violences en milieu scolaire, sous toutes leurs formes, y compris le harcèlement.

- **le Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix :**

Dans le cadre de la campagne pour l'éducation à la non-violence et à la paix à l'école, la Coordination a coordonné le travail d'un groupe d'experts conduisant à la publication d'un *Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix*. Celui-ci présente les objectifs et le contenu de cet enseignement et propose des méthodes pédagogiques adaptées aux différents niveaux de la scolarité obligatoire.

- **La Lettre Éduquer à la non-violence et à la paix :**

Elle est éditée chaque trimestre. Chacune des compétences proposées dans le programme y est illustrée par des récits d'expériences, des analyses et des fiches pédagogiques.

- **Le Réseau École et Non-violence :**

Créé en 2008 par la Coordination, il met en lien toutes les personnes intéressées par l'éducation à la non-violence et à la paix. Son objectif est de favoriser l'échange et le partage d'expériences pour faciliter la mise en place de projets d'éducation à la non-violence et à la paix à l'école. Vous pouvez adhérer au Réseau et consulter nos fiches pédagogiques ainsi qu'une bibliographie sur l'éducation à la non-violence sur : www.ecole-nonviolence.org.

Le Réseau organise tous les ans au mois d'août ses Journées d'été. Elles sont l'occasion pour les participants d'échanger sur des situations, des ressources, des techniques, des outils et des projets d'éducation à la non-violence et à la paix.

Vous pouvez soutenir la campagne pour l'éducation à la non-violence et à la paix en signant la pétition sur notre site Internet www.decennie.org.



Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix

148 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris

Tel. : +33 (0)1 46 33 41 56 - Fax : +33 (0)1 40 51 70 02 - coordination@decennie.org

www.decennie.org - www.ecole-nonviolence.org